

Grands prix du Comité du Rhône

Objectifs.

Promouvoir les équipes homogènes.

Harmoniser les règlements, le plus souvent possible, entre :

- Le GP comité
- Le GP mixte
- Le GP vétéran
- Le trophée féminin

Composition des équipes.

Les GP se disputent en doublettes homogènes clubs.

- GPV Deux licenciés du même club, homme ou femme, cadet, junior, sénior ou vétéran.
- GPM Une femme et un homme du même club, cadet, junior, sénior ou vétéran.
- GPV Deux licenciés du même club, homme ou femme vétéran de + de 60 ans.

Le trophée féminin : Deux féminines avec possibilité de mixte clubs.

Tenues vestimentaires.

Les deux partenaires doivent porter une tenue sportive haut identique et bas sportif.

Sweats ou polos sont autorisés s'ils sont de la même couleur et veste ou blousons identiques peuvent être ajoutés en cas de besoin.

Les jeans et pantalons non sportifs sont interdits.

Participation – indemnités.

Les frais de participation sont de 6 euros dont 1 euro reversé à la phase finale.

Les indemnités englobent les mises plus 25% à redistribuer.

Déroulement.

Les qualificatifs débutent à 14h15

En poules jusqu'à 32 équipes incluses et en élimination directe au-delà de 32 équipes.

Les concours disputés en boudrome sont limités en inscriptions à 4 fois le nombre de pistes jouables.

Qualification pour la finale.

GPCOM : 8 concours sont organisés dans le département et sont qualifiés les quatre demi-finalistes de chaque concours, soit 4 équipes qui ne pourront plus disputer de GPCOM jusqu'à leur convocation pour la finale réunissant 32 équipes.

GPMIXTE : 8 concours sont organisés dans le département et sont qualifiés les quatre demi-finalistes de chaque concours, soit 4 équipes qui ne pourront plus disputer de GPMIXTE jusqu'à leur convocation pour la finale réunissant 32 équipes.

GPV : 16 concours sont organisés dans le département et sont qualifiés les finalistes de chaque concours, soit 2 équipes qui ne pourront plus disputer de GPV jusqu'à leur convocation pour la finale réunissant 32 équipes.

TROPHEE FEMININ : 8 concours sont organisés dans le département et sont qualifiés les quatre demi-finalistes de chaque concours, soit 4 équipes qui ne pourront plus disputer de GPMIXTE jusqu'à leur convocation pour la finale réunissant 32 équipes.

Le jour de la finale, un changement par équipe est autorisé sur présentation d'un certificat médical de la joueuse ou du joueur absent. La ou le remplaçant doit être du même club et doit avoir disputé au minimum un grand prix dans l'année.